



Avis de consultation de télécom CRTC 2020-131-2

Version PDF

Références : 2020-131 et 2020-131-1

Ottawa, le 19 octobre 2020

Dossier public : 1011-NOC2020-0131

Appel aux observations – Examen de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunications de gros – Changements à la procédure

Date limite révisée de dépôt des répliques : 27 novembre 2020

[\[Soumettre une intervention ou voir les documents connexes\]](#)

Contexte

1. Dans l'Avis de consultation de télécom CRTC 2020-131-1, le Conseil a reporté au 13 août 2020 la date limite de dépôt des interventions pour l'instance connexe. Le Conseil a également suspendu la date limite de dépôt des répliques aux interventions, soulignant que l'ampleur et le volume de renseignements à déposer pourraient être considérables. Le Conseil a indiqué qu'il évaluerait les dates limites et le besoin d'un autre processus, et communiquerait les résultats de cet examen aux parties après réception et analyse des interventions.
2. Le 13 août 2020, le Conseil a reçu des interventions de différentes parties.

Résultats de l'analyse du Conseil

3. Le Conseil note que les interventions sont complexes et volumineuses et estime qu'il faudra un certain temps aux intervenants pour préparer des répliques significatives.
4. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil fixe au **27 novembre 2020** le délai de dépôt des répliques aux interventions.

Secrétaire général

Documents connexes

- *Appel aux observations – Examen de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunication de gros*, Avis de consultation de télécom CRTC 2020-131, 24 avril 2020; tel que modifié par l'Avis de consultation de télécom CRTC 2020-131-1, 7 juillet 2020